

Rapport sur l'étendue des zones humides et étapes suivantes

*Mme Maria Rivera, Conseillère principale
Secrétariat de la Convention sur les zones humides*



Pourquoi est-il important de faire rapport sur l'étendue des zones humides



- L'Inventaire national des zones humides a toujours été considéré par la Convention sur les zones humides comme un instrument primordial sur lequel fonder les politiques nationales et autres mesures de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides
- La Convention en a donc fait une priorité dans son Plan stratégique et pour la période triennale.
- Il faut redoubler d'efforts pour aider les pays à dresser et à tenir à jour leurs inventaires.
- Une des recommandations principales de *Perspectives mondiales des zones humides* (2018), le premier rapport jamais publié sur l'état des zones humides dans le monde.



Pourquoi est-il important de faire rapport sur l'étendue des zones humides



- Donner la priorité aux inventaires est aussi une décision liée à l'engagement des Parties contractantes à fournir, dans le cadre de leurs rapports nationaux, des données sur l'étendue des zones humides issues de leurs inventaires.
- Avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Convention est coresponsable de l'indicateur 6.6.1 des objectifs de développement durable (ODD), qui mesure l'évolution dans le temps de l'étendue des écosystèmes liés à l'eau, en utilisant les mêmes données que celles qui sont contenues dans les rapports nationaux.
- Mesurer l'étendue des zones humides devrait également contribuer considérablement au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 élaboré sous l'égide de la Convention sur la diversité biologique et de la Décennie des Nations Unies sur la restauration.



Comment les Parties font-elles rapport sur l'étendue des zones humides

But 3 : Utiliser toutes les zones humides de façon rationnelle

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15]

Objectif 8. Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides.

{1.1.1} DRC 1.1.i

[Référence : Objectifs d'Aichi 12,14,18,19]

8.1 Votre pays a-t-il un inventaire national des zones humides complet ? {1.1.1} DRC 1.1.i	A=Oui; B=Non; C=En progrès; D=Prévu
8.1 Information supplémentaire :	



Informations relatives à l'étendue des zones humides
Objectif 8 « Inventaire national des zones humides »
pour la COP13-COP14



« **Étendue des zones humides** »

Superficie des zones humides. Mesurée en km² ou en hectares

« **Changement dans l'étendue des zones humides** »

Pourcentage de changement dans la superficie des zones humides à partir d'une référence de base. Pour signaler ce changement, il convient de préciser l'étendue précédente, si elle est connue, et la période sur laquelle le changement a eu lieu.



Informations relatives à l'étendue des zones humides
Objectif 8 « Inventaire national des zones humides »
pour la COP13-COP14



Définition Ramsar des « zones humides »

Système Ramsar de classification des types de zones humides

Adopté en 1990. Description des habitats applicable au niveau international

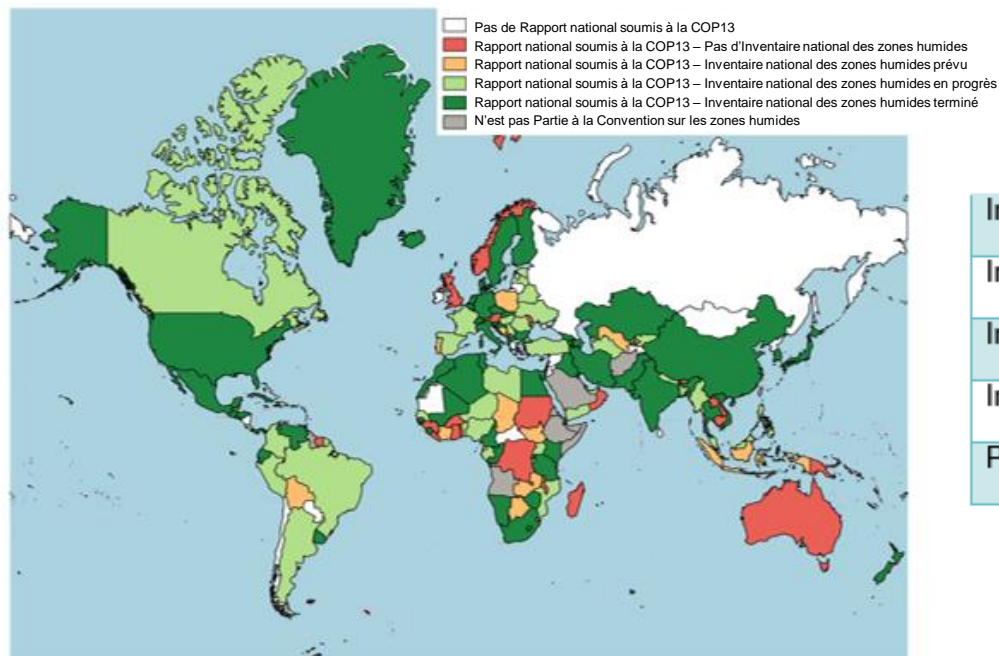
Les types de zones humides sont groupés en trois catégories principales : zones humides marines/côtières, continentales (intérieures) et artificielles.

Les Parties sont priées d'utiliser les trois catégories principales. L'information minimale à fournir est la superficie totale des zones humides pour chacune des trois catégories.



Comment les Parties font rapport sur l'étendue des zones humides

Figure 1 : Carte mondiale des inventaires nationaux des zones humides (Source : Rapport national à la COP13 – 150 rapports nationaux y compris les soumissions tardives)



150 Rapports nationaux à la COP13 (y compris 10 soumissions tardives)

Inventaire terminé	44% (n=67)
Inventaire en progrès	27% (n=41)
Inventaire prévu	9% (n=14)
Inventaire non commencé	17% (n=25)
Pas de réponse	2% (n=3)



Comment les Parties font rapport sur l'étendue des zones humides

État de l'Inventaire national des zones humides dans les six régions de la Convention. [Source : Rapport national à la COP13 (y compris les soumissions tardives)]

	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Océanie
Pas d'Inventaire	22% (11)	15% (4)	12% (5)	14% (3)		33% (2)
Inventaire terminé	36% (18)	40% (11)	57% (24)	41% (9)	67% (2)	50% (3)
Inventaire en progrès	24% (12)	33% (9)	24% (10)	36% (8)	33% (1)	17% (1)
Inventaire prévu	12% (6)	11% (3)	7% (3)	9% (2)		
Pas de réponse	6% (3)					
Total	100% (50)	100% (27)	100% (42)	100% (22)	100% (3)	100% (6)



Comment les Parties font rapport sur l'étendue des zones humides

8.6 D'après l'inventaire national des zones humides, s'il en existe un, veuillez fournir un chiffre en kilomètres carrés pour l'étendue des zones humides (selon la définition Ramsar) pour l'année 2020 et fournir l'information ventilée pertinente dans le champ ci-dessous. Cette information servira aussi à faire rapport sur l'ODD 6, cible 6.6, indicateur 6.6.1 dont la Convention de Ramsar est coresponsable.

E=# km² ; G=plus de # km² ; X= Inconnu

8.6 Selon la définition Ramsar et la classification des zones humides, l'information ventilée sur l'étendue des zones humides est la suivante :

Superficie par type de zone humide				Superficie totale par catégorie de zone humide
Marine/ Côtière	p. ex., Récifs coralliens : xx km ²	p. ex., Eaux estuariennes : xx km ²	p. ex., Lagunes côtières saumâtres/salées : xx km ²	
Continentale	p. ex., Marais/ marécages d'eau douce permanents : xx km ²	p. ex., Tourbières non boisées (y compris broussailles ou tourbières ouvertes, marécages, fagnes) : xx km ²	p. ex., Lacs d'eau douce permanents : xx km ²	
Artificielle				
Total				xx km ²



Comment les Parties font rapport sur l'étendue des zones humides

150 Rapports nationaux à la COP13 (y compris 10 soumissions tardives)

Données de base sur l'étendue des zones humides (Indicateur 6.6.1 des ODD) 54% (82)

Rapports par région

Afrique	Asie	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Océanie
51% (25)	65% (15)	56% (21)	72% (16)	100 (3)	33% (2)

Étendue des zones humides par catégorie

Zones humides continentales/intérieures 54% (82)

Zones humides artificielles 19% (29)



Comment les Parties font rapport sur l'étendue des zones humides

	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Océanie
Inventaires des zones humides par catégorie de zone humide	Algérie Bénin Kenya Ouganda Sénégal Zimbabwe	Chine Émirats arabes unis Inde Philippines	Arménie Belarus Espagne Estonie Hongrie Italie Suisse	Brésil Costa Rica El Salvador Honduras Uruguay	Canada États-Unis d'Amérique Mexique	Nouvelle-Zélande
	Catégorie de zone humide Continental/Intérieure : 3 667 37 km ² Côtière et marine : 18 541 99 km ² Superficie totale : 22 209 36 km ²					
	Catégorie de zone humide Continental/Intérieure : 18 916 39 km ² Artificielle : 337 km ² Côtière et marine : 302 km ² Superficie totale : 19 555 39 km ²					
	Catégorie de zone humide Continental/Intérieure : 26 416 km ² Côtière et marine : 961 km ² Superficie totale : 27 377 km ²					



Recommandations pour le prochain exercice de rapport en janvier 2021

- Si les données des inventaires sont partielles ou non complètes, utilisez l'information disponible.
- Utilisez la définition et la classification des zones humides de la Convention.
- L'information minimale à fournir est la superficie totale des zones humides dans les trois catégories principales : zones humides « marines/côtières », « continentales (ou intérieures) » et « artificielles ».
- Date de l'inventaire/ référence ou lien :
- Si l'information est disponible, indiquez le % de changement dans l'étendue des zones humides depuis trois ans (États-Unis, Hongrie, Ouganda, Suisse)



Prochaines étapes



- Microsite (site web de la Convention) sur la Trousse d'outils sur l'Inventaire, les inventaires nationaux, des données sur l'étendue.
- Assistance aux Parties contractantes pour les inventaires, les rapports sur l'étendue (inventories@ramsar.org)
- Proposition d'appel de fonds pour les 39 Parties contractantes qui n'ont pas encore entrepris d'Inventaire national

